



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général**

**Délégation aux relations européennes et  
internationales et à la coopération**

N°

Affaire suivie par :

Didier DÉON

Tél : 01 55 55 78 16

Mél : [didier.deon@education.gouv.fr](mailto:didier.deon@education.gouv.fr)

110 rue de Grenelle

75357 Paris SP 07

**Direction générale de  
l'enseignement scolaire**

**Service de l'accompagnement des  
politiques éducatives**

DGESCO-C CT

DGESCO-I2023-007216

Affaire suivie par :

Thomas ARBOUET

Tél : 01 55 55 12 93

Mél :

[thomas.arbouet@education.gouv.fr](mailto:thomas.arbouet@education.gouv.fr)

107 rue de Grenelle

75357 Paris SP 07

Paris, le **16 NOV. 2023**

Le ministre de l'Éducation nationale et de la  
Jeunesse  
à

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs de  
région académique,  
Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs  
d'académie

**Objet : Prix « Hippocrène de l'Éducation à l'Europe » 2024**

La Fondation Hippocrène est une fondation reconnue d'utilité publique familiale et indépendante qui œuvre pour qu'une véritable citoyenneté européenne soit construite jour après jour par les jeunes européens. Elle soutient la réalisation de projets concrets portés par ou pour les jeunes dans tous les domaines qui permettent le dialogue et le partage au service d'une citoyenneté européenne commune. Parmi ses actions les plus remarquables, elle organise chaque année le concours intitulé « Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe ».

Ce concours vise à encourager et valoriser les établissements, les enseignants et les élèves qui s'engagent dans les échanges avec de jeunes européens, dans la découverte d'une autre culture, à travers la réalisation d'un projet commun et si possible une mobilité chez le partenaire.

Il est organisé en partenariat avec le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il bénéficie du soutien de la représentation en France de la Commission européenne ainsi que de plusieurs associations et organismes œuvrant pour la promotion de la citoyenneté et de la mobilité européenne des jeunes.

Il est ouvert à toutes les classes de niveau primaire ou secondaire des écoles, collèges, lycées généraux et technologiques, lycées professionnels de l'enseignement public ou privé sous contrat des académies et vice-rectorats ainsi qu'à toutes les classes de l'enseignement agricole public et privé sous contrat.

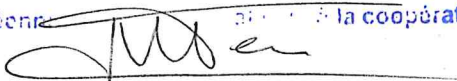
En cette année d'élections européennes, ce concours revêt une importance particulière. Il offre aux élèves l'opportunité de mieux comprendre les enjeux et les valeurs de l'Union européenne, renforçant ainsi leur engagement citoyen.

Afin d'informer les établissements scolaires des modalités d'organisation de l'édition 2024, la Fondation sollicite le ministère pour leur transmettre le règlement de ce concours.

Compte-tenu de l'intérêt de cette initiative nous vous remercions de bien vouloir diffuser les informations ci-jointes auprès des établissements de votre académie.

**Nathalie NIKITENKO**

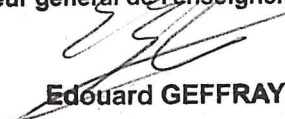
**Cheffe de mission déléguée aux relations  
Européennes et à la coopération**



**Nathalie NIKITENKO**

**Édouard GEFFRAY**

**Pour le ministre et par délégation  
le directeur général de l'enseignement scolaire**



**Édouard GEFFRAY**